



LA CHAUX-DE-FONDS Barrigue dédicace à deux reprises

Barrigue dédicacera à La Chaux-de-Fonds ses traditionnelles «Barricatures», compilation de ses dessins de l'année 2007. Il sera jeudi de 19h30 à 21h à la librairie Payot, et dimanche dès 10h à Polyexpo dans le cadre du Marché de Noël. /réd

Accents latins de Solam à la Grange du Locle vendredi

Le programme chanson de la Grange réserve quelques beaux moments, dont le concert de Solam, vendredi à 20h30. De la chanson qui traque l'émotion et cherche ses influences de l'Orient à l'Andalousie. /réd

PATRIMOINE HORLOGER

Descendants de Georges Favre-Jacot reçus au Locle par le patron de Zenith

Les descendants de Georges Favre-Jacot étaient hier au Locle. Invités par le président de Zenith, Thierry Nataf, ils en ont profité pour faire don d'une vingtaine de pièces anciennes au Musée d'horlogerie des Monts.

DANIEL DROZ

Le rôle lui sied à merveille. Hier, Thierry Nataf était le maître d'une cérémonie bien particulière. Il recevait dans les murs de la marque horlogère Zenith les descendants de son fondateur Georges Favre-Jacot (notre édition d'hier). «J'en avais envie depuis de nombreuses années», confie le président de la société. Il voit dans cette démarche la possibilité de «faire renaître toute notre histoire». Pour l'occasion, la maison horlogère a réalisé trois montres spéciales pour les arrière-petits-enfants du fondateur.

«C'est un grand honneur pour moi de recevoir aujourd'hui les dignes héritiers d'un homme de génie, Georges Favre-Jacot, sans qui Zenith n'existerait pas. Sa vision, son caractère, sa détermination ont su faire naître l'une des plus mythiques manufactures de haute horlogerie. C'est avec le même honneur et le même devoir que depuis sept ans, en tant que président, avec mes équipes au Locle et de par le monde, nous menons Zenith

au zénith», a lancé Thierry Nataf.

Entourée de ses deux fils et de ses trois arrière-petits-enfants, Liliane Favre-Bulle, épouse du dernier Favre-Jacot ayant tenu les rênes de Zenith et petit-fils de Georges, a remis au Musée d'horlogerie du Château des Monts une vingtaine de pièces historiques et des photographies d'époque. Au grand plaisir de la nouvelle conservatrice, Cécile Aguilhaume. Ces modèles sont visibles depuis aujourd'hui dans les vitrines de l'institution locloise.

Venus de Lausanne et de Lyon, les descendants de Georges Favre-Jacot ont fait connaissance avec la direction de l'entreprise et les autorités locloises. Zenith a en effet invité le Conseil communal à cette rencontre. Seul le président de la Ville, Denis de la Reussille, manquait à l'appel, retenu qu'il était par des obligations professionnelles. «Il est important aussi de montrer aux autorités que je suis présent. J'ai un rôle à jouer», dit Thierry Nataf.

Ce dernier a aussi annoncé un événement important pour la Mère-Commune. L'an prochain, une exposition sera inaugurée dans les locaux de la manufacture. Intitulée «L'Art du temps», elle fera la part belle à l'histoire de l'entreprise. Cécile Aguilhaume en sera la commissaire et, après quelques mois au Locle, l'exposition



ZENITH Thierry Nataf (à gauche) a reçu hier Liliane Favre-Bulle, épouse du petit-fils du fondateur de Zenith, Georges Favre-Jacot. Cette dernière a fait un don important au Musée d'horlogerie du Locle, représenté par Cécile Aguilhaume et Pierre Triponez.

(RICHARD LEUENBERGER)

voyagera «à New-York, Milan, Paris, Tokyo».

Toujours au Locle, Thierry Nataf veut ouvrir un espace consacré «à hier, aujourd'hui et demain. Nous avons racheté des collections, des outils industriels», explique le président de la société. «Le fondateur est toujours présent. Un génie», dit-il encore. 2008, pour Zenith, sera «une année patrimoniale». Le bâtiment historique de la maison horlogère sera d'ailleurs réhabilité l'an prochain. /DAD

«Il est important aussi de montrer aux autorités que je suis présent. J'ai un rôle à jouer»

Thierry Nataf

2007, «un succès incroyable»

Zenith en 2007 a connu «un succès incroyable». Les marchés américain, chinois, japonais et russe ont participé à la croissance de la société. En Suisse, la marque a enregistré une hausse «de 55% en chiffre d'affaires», dit Thierry Nataf. Un très grand succès aussi dans le domaine industriel avec un département de recherche et développement de pointe. «Nous avons des ingénieurs qui viennent de l'aéronautique et de l'automobile», confie le président de Zenith, pas peu fier non plus d'avoir développé cinq nouveaux calibres.

Côté modèles, la société cartonne avec la collection Defy. La XTreme Open Stealth a d'ailleurs reçu le prix public du Grand Prix d'horlogerie de Genève. Aujourd'hui, Zenith emploie environ 270 personnes au Locle et près de 400 au total dans le monde. La société a investi près de 34 millions de francs dans le domaine industriel cette année. Au sein de l'entreprise, Thierry Nataf se sent plus comme un entraîneur que comme un autocrate. «Je crois plus dans l'intelligence que dans l'autorité», dit l'ingénieur de formation. /dad

>>> CANDIDATURE UNESCO

JOUR J-10

Les catastrophes fondatrices

Durant la nuit du 4 au 5 mai 1794, un incendie a éclaté à La Chaux-de-Fonds chez un certain Grisard qui, comble de malheur, conservait chez lui un tonneau de poudre. Sa maison a volé en éclats, et les braises sont retombées sur les toits de bardeaux des autres maisons... L'homme qui sonnait le tocsin a reçu le battant de la cloche à la tête, et le SIS de l'époque avait des pompes à incendie en mauvais état et des «boyaux» percés! A quelques maisons près, tout le village a brûlé. Quelque 170 ménages se sont retrouvés à la rue. Mais en une dizaine de jours, autorités et villageois décidèrent de reconstruire.

Au Locle, ce n'est pas un, mais quatre incendies, d'importances diverses, qui ont profondément marqué le développement urbain de la ville. Le premier, en 1683, avait détruit la cure, la maison de ville et 24 habita-

tions, ne laissant debout que le temple et 13 maisons. En 1765, un incendie ne brûla «que» six maisons à l'entrée ouest du village. Mais le feu le plus dévastateur éclata le 24 avril 1833 à l'auberge de la Couronne: 45 habitations brûlèrent au cœur de la localité, laissant 117 ménages, soit environ 500 personnes, sans logement. Enfin un dernier gros incendie survint en 1844, emportant une quinzaine de maisons à la limite de l'actuelle Grand-Rue et du Crêt-Vaillant.

Un incendie est toujours une catastrophe, mais parfois, pour une localité – et ce fut le cas pour Le Locle et La Chaux-de-Fonds – c'est aussi l'occasion d'un renouveau salvateur. Les deux villages ont été reconstruits sur des consensus établis entre intérêts privés et publics, entre soucis «hygiénistes», sociaux et économiques, mais tou-



RENOUVEAU Abraham Louis Girardet, incendie du 5 mai 1794 à La Chaux-de-Fonds (tiré de Etrennes historiques).

(SP)

jours sous l'angle des activités humaines de l'époque, toutes liées essentiellement à l'horlogerie. C'est pour cette raison que ces deux villes sont exceptionnelles du point de vue de leur urbanisme agencé par et pour l'horlogerie. Et c'est pour cette raison aussi que le dossier de candidature à l'inscription au

patrimoine mondial de l'Unesco, qui sera déposé ce 21 décembre prochain à Paris, a beaucoup de chances de connaître le succès.

RÉMY GOGNIAT
Chargé de communication
de la Ville de La Chaux-de-Fonds

www.urbanisme-horloger.ch

LA CHAUX-DE-FONDS

Nouvel an sera festif à Polyexpo

Au menu: «Gastronomie, musique, animations, émotion, gaieté et cotillons!» C'est dire que la nuit de la Saint-Sylvestre concoctée par l'association Vivre La Chaux-de-Fonds à Polyexpo sera festive et animée. Le programme se décline de la plus alléchante façon.

La soirée débutera dès 19h avec l'apéritif de bienvenue offert, suivi d'un grand buffet de gala mitonné par François Berner et l'équipe du restaurant de la Croisette au Locle. Dès 23h et jusqu'aux petites heures de l'aube, il y aura bien sûr de la danse, un bar avec soupe à l'oignon offerte. L'artiste poète Léon assurera l'animation pendant le repas, le magicien Zabrano officiera en guise de fil rouge au cours de la soirée. Quant à la musique, elle sera



NOUVEL AN On s'éclate d'une année à l'autre. (ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

distillée par l'ensemble Logarithm, ambiance garantie. Les plus jeunes n'ont pas été oubliés, puisqu'une garderie, un home cinéma et des châteaux gonflables sont à disposition.

Le prix du repas s'élève à 90 francs, 50 pour les moins de 12 ans. L'entrée à la soirée dès 23 heures est payante pour ceux qui ne participent pas au repas. Renseignements et inscriptions au tél. 032 913 12 43. /sab